

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE - Département de l'Ain

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS BELLEGARDIEN

5 rue des Papetiers 01200 BELLEGARDE SUR VALSERINE
☎ 04 50 48 19 78 - Fax 04 50 48 09 22 - Courriel info@ccpb01.fr

Compte-rendu sommaire et synthétique Conseil de communauté du 28 mai 2015

Convoqué le 21 mai 2015 et réuni le 28 mai 2015 à 18 heures dans la salle des fêtes de Confort, ouvert par Patrick PERREARD, Président. Lydiane BENAYON, benjamine de l'assemblée, désignée secrétaire de séance fait l'appel pour vérifier le quorum qui est atteint avec 41 conseillers communautaires présents dont 6 ayant des procurations.

Le Conseil de Communauté a, à l'unanimité,

- approuvé l'avenant n° 2 au compromis de vente du 13 octobre 2009 entre la CCPB et la SARL Bellegarde Village des Alpes d'un tènement de 14 740 m²
- approuvé l'avenant à la promesse de vente du 13 octobre 2009 entre la CCPB et la société Bergerac Outlets SAS
- approuvé le compromis de vente entre la CCPB et le porteur du projet de l'établissement médical psychiatrique pour un tènement de 45 000 m²
- accepté la proposition du délégué Vert Marine de modification de la grille tarifaire à partir du 1^{er} septembre 2015
- décidé de prescrire la révision du SCOT du Pays Bellegardien et confirmé les objectifs poursuivis
- validé la définition des modalités de concertation relatives à la révision du SCOT
- décidé d'apporter des modifications au budget du service général
- décidé d'apporter des modifications au budget du service annexe des déchets ménagers

Affiché le **02 JUIN 2015**

Le Président,
Patrick PERREARD

